19 nov 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 19 novembre 2004

Comité fédéral de coordination

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales, et Mme Freya Van den Bossche, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a pris acte du rapport de la commission ad hoc en ce qui concerne les candidatures pour les fonctions de Membres auprès du Comité fédéral de coordination (*).

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales, et Mme Freya Van den Bossche, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a pris acte du rapport de la commission ad hoc en ce qui concerne les candidatures pour les fonctions de Membres auprès du Comité fédéral de coordination (*).

Le Conseil des Ministres a décidé de nommer les personnes suivantes en tant que membres auprès du Comité fédéral de coordination, à partir du 1er décembre 2004 :- Monsieur Peter Van Hauwermeiren- Monsieur Pol Neuville- Madame Marie-Paule Smets- Madame Nathalie Romain.(*) institué par la loi du 3 mai 2003 pour lutter contre le travail illégal et la fraude sociale et fiscale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Rue du Commerce 78-80
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11
http://www.laurette-onkelinx.be/

© 2020 - news.belgium.be